

Formulaire de demande de Co-financement
 A renvoyer à l'adresse ppecf.comifac@gmail.com



à travers la KFW



PARTIE I

1. COORDONNEES DU CANDIDAT

Nom de l'organisation / société	The Forest Trust
Nom du contact	Marianne MARTINET
Adresse	4 Chemin des brumes, 1263 Crassier, Suisse
Téléphone	+41 (0) 22 367 94 40 // +237 94 97 96 24
Fax :	+41 (0) 22 367 94 41
E-mail :	m.martinet@tft-forests.org

2. TITRE DE L'INTERVENTION PROPOSEE

Formations sur les aspects sociaux de la gestion durable au Centre d'Excellence Sociale

3. STATUT INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE DU CANDIDAT

Registered Charity Number: 1114277 Registered Company Number: 3842323 VAT number: 718366320 Registered Address: The Forest Trust, Director's General House, 15 Rockstone Place, Southampton SO15 2EP, United Kingdom

4. EMPLACEMENT GÉOGRAPHIQUE DE L'INTERVENTION

PAYS	REGION / PROVINCE	NOM UFA /UGF (pour les concessionnaires)
Cameroun	Centre - Yaoundé	

5. DATES PREVISIONNELLES, DUREE, BUDGET, FINANCEMENT DEMANDE

Date début	Date fin	du 1 ^{er} Novembre 2012 au 31 Octobre 2014
Durée		24 mois
Budget estimé		539'422 euros
Financement demandé		170'996 euros

6. RESUME DU PROJET (une page maximum)

Le Centre d'Excellence Sociale pour les Forêts du Bassin du Congo (CES) est une initiative du TFT (The Forest Trust) qui a vu le jour en Juin 2008 grâce au soutien de la Fondation Prince Albert II de Monaco, rejoint par la suite par FFEM/AFD via le projet ECOFORAF, la Fondation Waterloo, Precious Woods, Virgin Media et Virgin Baloons.

Il est né du constat que **la problématique humaine et sociale** freine significativement la mise en œuvre de la gestion forestière durable en Afrique Centrale et *in fine* l'obtention et le maintien d'une certification solide. Malgré la grande expertise technique des exploitants en matière de foresterie/sylviculture, il manque en Afrique Centrale des **experts de terrain capables d'appréhender la question sociale de la gestion forestière**.

Fort de l'expérience réussie à la Congolaise Industrielle des Bois, au cours de laquelle des **experts en sciences humaines** d'origines variées avaient été impliqués en partenariat avec l'entreprise, le TFT a souhaité que cette expérience soit **reproductible dans l'ensemble des entreprises forestières du Bassin du Congo** désireuses de mettre en œuvre une bonne gestion forestière afin **d'accélérer le processus de certification**.

Il s'agit donc d'un centre de formation ouvert à de jeunes diplômés et à des professionnels du bassin du Congo, pour **des formations courtes et des formations longues**. La formation courte se déroule sur un mois maximum et le groupe est composé de professionnels. Pour les formations longues, chaque promotion, composée d'une dizaine d'étudiants, est formée pendant 4 mois en alternant phases théoriques au sein du centre et phases pratiques sur le terrain.

Le CES s'appuie sur une **méthode participative d'échanges**, de savoir-faire et d'expériences, qui renforce les **bases théoriques** dans les locaux de Yaoundé avec des **phases pratiques** en zone forestière (en sociétés forestières, dans les villages des populations locales, auprès des différents acteurs de la gestion durable, etc.).

La phase 1 (2008-2011) a permis de former 23 jeunes spécialistes africains originaires du Cameroun, Gabon, Congo Brazzaville, République Centrafricaine et République Démocratique du Congo sur trois ans en trois promotions et la plupart (78,3 %) travaille maintenant sur les questions sociales liées à la gestion forestière dans le bassin du Congo. En 2012, plus d'une cinquantaine d'employés d'entreprises forestières (Cameroun, Congo, Gabon, RCA, RDC) ont également reçu une formation courte au CES.

Fort du succès de cette formation, la **phase 2 du projet (2011-2014)** vise à poursuivre ce travail tout en s'ouvrant à d'autres acteurs demandeurs :

1. **Via une session longue anglophone** (sur les 3 prévues pour la phase 2) destinée aux :
 - Pays forestiers anglophones (Libéria, Ghana, Cameroun, Nigéria, etc.) chez qui les aspects sociaux sont également une problématique réelle
 - Entreprises étrangères basées en Afrique centrale notamment asiatiques, qui demandent un staff bilingue (français pour parler aux populations locales et anglais pour communiquer avec le management).
2. Via une **ouverture vers le secteur agroindustriel** dont les certifications (exemple de RSPO pour le palmier à huile) requièrent des outils et compétences sociales identiques à celles des certifications forestières (CLIP, gestion des conflits, médiation, FHCV).
3. Via une ouverture pour les stages à la **société civile**, acteur présent sur le terrain avec les sociétés forestières qui a besoin d'être au même niveau.

PARTIE II : L'INTERVENTION

Section 1 : CONTEXTE

7. MOTIVATION DE L'INTERVENTION (150 mots maximum)

Les entreprises se trouvent parfois démunies face aux problématiques sociales liées à l'exploitation forestière et ont besoin d'un support pratique sur le terrain. Le bassin du Congo manquait d'experts sociaux et le CES permet d'en former sur place puis de les placer directement dans les entreprises ou dans des organisations qui accompagnent la gestion durable sur le terrain.

La première phase du projet a répondu à ce besoin en formant de jeunes diplômés. Aujourd'hui, une deuxième phase est nécessaire afin de (i) continuer à répondre à ce besoin et (ii) de répondre à ce même besoin dans d'autres branches du secteur à savoir la société civile, l'administration, et d'autres types de secteurs du privé qui en feraient la demande. En effet il est nécessaire de les associer car les entreprises ne travaillent pas seules : elles collaborent continuellement avec la société civile et l'administration, ainsi qu'avec d'autres sociétés telles que les sociétés minières ayant parfois des permis qui se superposent aux concessions forestières.

8. CONTEXTE DE L'INTERVENTION (150 mots maximum)

De nombreux défis se présentent à tous les acteurs impliqués dans la gestion forestière dans le Bassin du Congo – et pas seulement - dans lesquels la dimension sociale occupe une place prépondérante :

- La prévention des conflits entre populations autochtones, villageoises et les entreprises privées liés à l'exploitation des ressources naturelles (minières, agricoles, forestières)
- La communication entre les différents acteurs, garante d'une bonne médiation
- La protection des modes de vies des populations forestières
- Les retombées de l'exploitation forestière au bénéfice des populations riveraines
- La mise en œuvre et la vérification de la légalité (FLEGT et loi européenne) ;
- La mise en œuvre de la gestion durable certifiée ;
- Les projets de développement en secteur agro-forestier.

Aujourd'hui le CES se présente comme un **outil au service de la gestion durable des forêts.**

9. DEFINITION DE L'OBJECTIF POURSUIVI (500 mots maximum)

Le volet social de la gestion responsable des forêts du bassin du Congo et les conditions de vie des populations sont améliorés grâce à une meilleure prise en compte des intérêts de ces dernières dans l'exploitation des ressources naturelles. Pour atteindre cet objectif, TFT a choisi spécifiquement de renforcer les capacités localement à travers le Centre d'Excellence Sociale. Depuis trois ans, il agit avec succès auprès des entreprises forestières (en formant directement leurs employés ou en leur proposant des étudiants en stage de pré insertion professionnelle).

Le CES s'élargit aujourd'hui à l'ensemble des différentes parties prenantes avec la phase 2 (2011 – 2014) et entend atteindre les résultats suivants :

- La continuation du bon fonctionnement d'un centre régional de formation en foresterie sociale

- L'adaptation du programme (en français et en anglais), enseigné auprès d'au moins 30 apprenants bénéficiaires et reconnu au niveau national et régional
- Le choix d'intervenants expérimentés
- La sélection des étudiants basée sur des procédures rigoureuses pour une base étudiante de qualité
- Le développement d'un réseau actif d'entreprises participantes, d'universités et d'autres parties prenantes du CES
- La construction d'une expertise sociale auprès des stagiaires et professionnels avec une forte composante de la formation pratique
- L'emploi des étudiants stagiaires par les compagnies forestières et les autres acteurs régionaux
- La reconnaissance du CES comme plateforme d'échange sur les questions sociales dans le bassin du Congo (développement de canaux de communication à diffuser, organisations d'ateliers et réunions entre les apprenants, intervenants, experts, certificateurs et toutes les parties prenantes...)

10. BÉNÉFICIAIRES ET PARTIES PRENANTES (400 mots maximum)

Quatre catégories de bénéficiaires peuvent être distinguées :

- Les populations locales, consultées et dont les intérêts sont mieux pris en compte
- Les apprenants, de jeunes diplômés du bassin du Congo et des professionnels issus des secteurs forestiers et agricoles (privé ou public)
- Les entreprises liées à l'exploitation des ressources naturelles aidées à parvenir à la certification et à délivrer des produits responsables
- La société civile et les administrations concernées par l'exploitation des ressources naturelles

Concernant les parties prenantes, le CES collabore avec les institutions de formation et notamment le RIFFEAC (Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnement d'Afrique Centrale) pour présenter la formation à leurs anciens étudiants.

De plus, les intervenants du CES (cours et échanges d'expérience) sont les principaux partenaires :

Partenaires (Nom de l'intervenant)	Organisation de l'intervenant	Rôle et contribution au projet (Thème traité dans le cours)
Jérôme Lewis	University College London	Ethnologie, anthropologie
Luke Freeman	University College London	Communication non-lettrée
Patrice Bigombé	CERAD // Obs. Indépendant	Aspects législatifs en Afrique Centrale
Belmond Tchoumba	Consultant indépendant	Gestion des conflits
John Nelson	Africa Delivers // FPP	Médiation
Jervais Nkoulou	Smartwood	Audit social, HCVF
Désiré Rakotondranisa	WCS	Montage et gestion microprojets
Richard Eba'a Atyi	CIFOR	Politiques forestières, aspects juridiques
Germain Yene Yene	The Forest Trust	Aménagement forestier, légalité
Sophie Borreill	Anthroscape	Méthodes de travail
Aime Epanda	INADES (ONG locale)	Outils de communication non-lettrée
Bastien Sachet	The Forest Trust	Management et techniques de présentation Présentation des enjeux de l'agroindustrie et de certifications agricoles
Marie Mbolo	Observateur indépendant	Suivi infractions forestières Cameroun

Scott Poynton	The Forest Trust	Gestion durable forestière
Parfait Mimbimi	FSC Cameroun	La certification FSC
Bruno Mvondo	ONEPCAM (ONG locale)	Produits Forestiers Non Ligneux
Prosper Ngoma	AOCH (Bureau d'études local)	Enquêtes socio économiques, MARP
Indra Van Gisbergen	FERN	Marchés carbone
Gidéon Neba Shu	WRI	Logiciels de cartographie
Jean Baptiste Ndomilep	Consultant indépendant	Premiers secours
Jean-Claude Bounoungou	Responsable Certification Groupe Decolvenaere Cameroun	Partage d'expériences
Hervé Bourguignon	Anciennement ATIBT \ IFIA	Le point de vue de l'industrie
Guillaume Lescuyer	CIRAD	Enquêtes socio-économiques
Timothée Aboloa	Ministère du travail de Cameroun	Droits des travailleurs
Cyrille Ekoumou	Consultant Indépendant	Gestion des ressources naturelles et évaluation du volet social
Gérôme Tokpa	TFT – Anciennement CEB	Le point de vue des industriels

Section 2 : L'INTERVENTION

11. QUEL EST LE DEGRE D'INSERTION DE L'INTERVENTION DANS UNE DEMARCHE D'ECOCERTIFICATION ? (200 mots maximum).

La composante sociale est un point majeur de la gestion durable et donc de l'écocertification. Le référentiel FSC consacre plusieurs principes au volet social interne et externe et principalement : le principe 1 sur les exigences légales, le principe 3 sur les travailleurs et les communautés, le principe 4 sur les Peuples autochtones et le principe 9 sur les Forêts à Haute Valeur de Conservation dont les types 5 et 6 sont étroitement liées aux communautés.

La maîtrise de la gestion de cette composante sociale est indispensable à la certification. Cependant, les constats montrent que la mise en œuvre satisfaisante des exigences liées à cette composante sociale constitue encore le maillon faible des organisations engagées dans le processus de certification (entreprises, ONGs, populations, société civile, administrations, institut de recherche/d'accompagnement...). La transmission des connaissances, des compétences et savoir-faire aux principaux acteurs de l'écocertification est donc une contribution décisive du succès dans la démarche d'écocertification d'une entreprise donnée.

12. EN QUOI L'INTERVENTION RÉPOND-ELLE AUX OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU PPEFC? (200 mots maximum)

Consultez les notes directives pour obtenir des informations sur les domaines thématiques du PPEFC et son cadre logique en annexe IX des conditions particulières

Un des objectifs du PPEFC est l'**amélioration de la qualité de l'exploitation industrielle des forêts** par le biais de **formations** et d'activités spécifiques liées à la certification.

Le CES propose aux sociétés forestières des formations pour des étudiants destinés à **rejoindre leurs cellules d'aménagement** afin de permettre une intégration des populations locales dans la gestion de leurs massifs forestiers, en vue d'une gestion responsable.

Parmi les activités que cherchent à réaliser le PPEFC pour atteindre cet objectif, il est question d'**appuyer spécifiquement des réseaux d'appui à la certification**. TFT est un acteur d'accompagnement des entreprises privées vers des pratiques responsables.

Pour cette intervention, Il est demandé au PPEFC de **donner un appui aux nouveaux acteurs du secteur privé**, avec un accent particulier sur les entreprises locales ou chinoises. La session anglophone prévue en phase 2 du projet cible **les entreprises asiatiques** souvent limitées par l'anglais en leur proposant un staff bilingue pour travailler dans les pays du bassin du Congo.

Enfin, une activité privilégiée par le PPEFC est le développement et la mise en œuvre d'une **approche envers les peuples autochtones pygmées**. Le CES met un accent particulier sur la compréhension de ces populations, clef d'une gestion où ils sont intégrés via des outils comme le **CLIP (Consentement Libre, Informé et Préalable)**.

13. HYPOTHESES & RISQUES (200 mots maximum)

Indiquer les mesures d'atténuation des risques.

Après trois ans d'expérience, le projet a prouvé sa solidité et les risques sont connus et bien appréhendés. L'expérience de l'équipe et le feedback reçu par les différents partenaires limitent les risques internes. Voici donc les principaux facteurs externes et les mesures d'atténuation prévues :

Le désintéressement des industriels de la gestion responsable :

Dans le cas d'une situation économique précaire, les entreprises tendent à se recentrer sur leur production et se désintéresser des aspects sociaux.

Dispositif prévu : Ce risque est peu probable car les Etats Unis et l'Europe mettent actuellement en place des lois strictes quant aux imports de bois illégal, obligeant ainsi les entreprises à se pencher sur la responsabilité de leur production, du point de vue de la légalité dans un premier temps, et menant également à la certification. De plus un travail de lobbying et de sensibilisation est constamment effectué par TFT, via la participation à des programmes globaux de soutien à la certification.

Dégradation du climat sociopolitique au Cameroun et dans la sous-région :

Troubles politiques et sociaux.

Dispositif prévu : Entretien de bonnes relations avec des autorités locales afin d'anticiper ce type de troubles, déménagement possible dans un pays voisin de la zone.